

Notre ami Alexandre Hébert (1921-2010)

«Je voudrais aussi regretter que de nombreux camarades semblent tellement disposés à s'intéresser à l'appareil politique européen qui actuellement se met en place. Je pense qu'il y a une contradiction à s'interdire formellement sur le plan national de participer à des activités politiques alors qu'on semble se précipiter dans la politique européenne.

Je pense, mes chers camarades, qu'il y a là un problème qu'il faudra étudier, qu'il conviendra, dans l'avenir, d'être extrêmement prudent dans ce domaine, si l'on ne veut pas voir le syndicalisme aboutir à certaines impasses».

*Alexandre Hébert, au 2e congrès de la CGT FO.
(XXXIVe congrès corporatif) octobre 1950.*

Il y a donc soixante ans qu'Alexandre Hébert prenait ses distances avec les institutions européennes, distances qui se transformeront rapidement en opposition politique claire, déterminée. Nous ne tarderons pas avec des militants de tendances diverses du mouvement ouvrier, démocratique, laïque, libre penseur à utiliser l'expression «*Europe Vaticane*». Cette Europe qui, avec ses traités, de Maastricht (pour ne pas remonter plus haut) à celui de Lisbonne, instaure au service du capital, une société corporatiste, c'est-à-dire appliquant les principes de la doctrine sociale de l'Eglise, notamment à partir du plus important, celui de la subsidiarité.

Dans «*La Raison*», il en a été souvent question depuis de nombreuses années, mais les libres penseurs, pour ceux d'entre eux qui sont des militants ouvriers, savent que dans ce mouvement ouvrier, tant dans son expression syndicale que politique, Alexandre Hébert a été dans les tout premiers, sinon le premier, à mettre en garde contre l'infiltration cléricale, à la combattre. Ce fut surtout à partir des années 60, après Vatican II, n'étant pas dupe de ce soi-disant «*aggiornamento*», que l'apport d'Alexandre Hébert fut important.

C'est ainsi qu'en avril 1970, dans une de ses interventions au cours d'un débat sur «*le syndicalisme dans la société*», nous relevons ces quelques phrases:

«... je voudrais rappeler que si au XIXème siècle parut le Manifeste Communiste et la Charte d'Amiens en 1906, ce ne furent pas les seuls documents importants qui parurent et que fut publié à l'époque un document moins bien connu dans nos milieux mais qui a eu un retentissement considérable et qui continue à inspirer un certain nombre de gens et qui s'appelle "Rerum Novarum". (...) Aux classes aux intérêts antagonistes, on nous oppose l'idée des communautés, une communauté nationale voire même internationale, des communautés d'entreprise dans lesquelles on ne reconnaît plus les classes mais simplement ce que des sociologues, ont inventé, la macro, la microsociologie, les groupes socioprofessionnels, plus récemment j'ai entendu parler de situation conflictuelle... Tout ceci pour nous expliquer que finalement ceux qui raisonnent en termes de classe sont des fossiles alors qu'eux ils ont trouvé autre chose, voire même, pourquoi pas! la nouvelle classe qui se caractérise par l'absence de classe!»

Son analyse de la situation politique l'amenait à conclure que les programmes de la «*démocratie chrétienne*», leurs propositions pour réguler les rapports entre la classe ouvrière et le patronat ressemblaient fort à la Charte du Travail de Vichy. Ce qui lui valut en mai 1983 un procès en diffamation intenté par Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT. Il s'y défendit seul, sans avocat, et sa brillante plaidoirie mériterait d'être relue, notamment par nos jeunes camarades.

Rappelons-nous le meeting contre les accords Lang-Cloupet, à Paris, salle de la Mutualité le 13 septembre 1992, organisé par la Libre Pensée et la Fédération des Cercles de Défense Laïque: à la même tribune, sous une banderole où l'on pouvait lire «*NON à l'Europe Vaticane*», intervenaient Joseph Berny, Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, Pierre Lambert, Jean-Noël Gaudy, André Fortané et Alexandre Hébert. Président de la FCDL.

Oui, avec ses soixante-dix ans de luttes, d'actions, de réflexions, d'études, de présence active dans le mouvement ouvrier, dans le syndicalisme indépendant et confédéré, militant laïque, rationaliste, libre-penseur, franc-maçon, Alexandre Hébert, anarcho-syndicaliste, mais qui ne manquait pas de rappeler son anarchisme individualiste, a largement contribué à consolider l'anticléricalisme, le libre examen et l'indépendance du syndicalisme par rapport aux partis et à l'Etat.

Il fut, en 2005, parmi les 50 premiers signataires qui appelleront à l'organisation de la célébration du centenaire de la loi de séparation de 1905. Certes, les discussions avec Alexandre étaient quelquefois mouvementées, et pas seulement avec ses adversaires... Layant côtoyé pendant une cinquantaine d'années, dans le mouvement syndical, à la CGT-FO, au mouvement libertaire, à l'Union des anarcho-syndicalistes, j'ai le souvenir de quelques colères mémorables... voire de quelques divergences, non pas sur le fond, mais sur la tactique à employer face à telle ou telle situation. Mais je n'oublie pas ce jour de 1973, et son intervention chaleureuse, fraternelle, amicale, lorsque cité comme témoin de moralité, il intervint devant la cour d'assises de Bordeaux, aux côtés de G. Fumé, secrétaire du SNI de Gironde, Federica Montseny, militante de la CNT-FAI en sa qualité d'ex-ministre de la Santé de la République espagnole pendant la guerre civile, et de moi-même, secrétaire de l'Ecole Rationaliste Francisco Ferrer de Bordeaux, en faveur de notre camarade Aristide Lapeyre, conférencier national de la Libre Pensée, poursuivi pour «*manœuvres abortives*» alors que d'autres, et non des moindres, trouvaient mille et une excuses pour se défilier.

Le mardi 19 janvier 2010, nous étions nombreuses et nom-breux à Nantes aux obsèques.

Comme l'a dit un intervenant à la cérémonie, le meilleur hommage qu'on peut rendre à notre ami Alexandre Hébert, c'est de faire en sorte que le combat continue, comme nous disions avec lui en 1968, pendant et après la grève générale.

Joachim SALAMERO